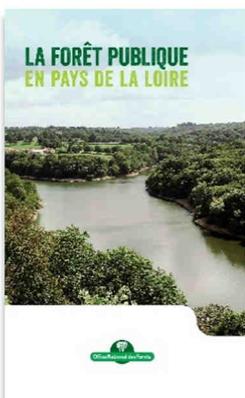


L'ONF EN PAYS DE LA LOIRE : UN PATRIMOINE GÉRÉ DURABLEMENT

L'ONF gère plus de 40000 hectares de forêts publiques, appartenant principalement à l'Etat. Les forestiers de l'ONF rédigent pour chaque forêt un plan de gestion qui priorise les enjeux entre la biodiversité, la production de bois, les besoins sociaux (accueil du public, paysage, captage d'eau) et la protection contre les risques naturels. Chacun de ces axes constitue un terme de l'équation à équilibrer pour assurer la mise en œuvre d'une gestion multifonctionnelle efficace.

Selon les contextes, cette gestion durable des forêts s'adapte aux enjeux locaux et régionaux : un juste équilibre entre écologie, accueil et économie. Ils seront orientés vers la protection générale des milieux naturels et une amélioration des conditions d'accueil du public, comme c'est le cas dans les forêts littorales de Vendée ; vers la production de bois et la protection générale des milieux, c'est le cas dans certains massifs du Maine et Loire ; vers la production de bois de qualité et l'accueil du public, enjeux que l'on trouve en Loire-Atlantique ou en Sarthe.



<https://www.onf.fr/onf/recherche/+41c:la-foret-publique-en-pays-de-la-loire.html>

VIS MA VIE DE FORESTIER : UNE JOURNÉE DE PLANTATION AVEC L'ONF DES PAYS DE LA LOIRE !

En 2020, l'ONF des Pays de la Loire accompagnera le renouvellement des forêts domaniales en plantant près de 80 000 arbres. Si ce renouvellement des forêts publiques est assuré principalement par la régénération naturelle - en Pays de la Loire, cela concerne plus de 80% de la surface forestière des forêts domaniales - les plantations sont parfois nécessaires.

Par exemple, ces actions permettent de repeupler des parcelles incendiées, d'adapter les essences au changement climatique, de tester des projets de recherches ou encore de soutenir l'accroissement de la surface forestière.



Jeunes pousses
 @crédit photo ONF

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LES PLANTATIONS

Chaque année, l'ONF et les collectivités décident d'installer plus de 6 millions de plants dans les forêts publiques. Cette opération technique demande un vrai savoir-faire. Décompactage du sol, élimination de la végétation concurrente, mise en place des plants, période d'intervention... Rien ne doit être laissé au hasard : planter est un investissement pour l'avenir et permet de maintenir et d'accroître les surfaces forestières en France !

Pioche, pelle mécanique, planteuse mécanique ou encore canne à planter, les équipes de l'ONF s'attèlent aux plantations entre le milieu de l'automne et le tout début du printemps, hors période de fort gel ou de sécheresse. **Mais, pourquoi planter ?** Si les arbres produisent régulièrement des graines capables de générer de jeunes plants, on estime que seulement 75% des peuplements que l'ONF accompagne se renouvellent en s'appuyant sur la régénération naturelle. Pour les 25% complémentaires, les forestiers se doivent d'intervenir de façon plus artificielle pour que la forêt demeure ou s'accroisse. En cause : un sol parfois trop sablonneux, sur lequel les graines n'arrivent pas à prendre racine, le gibier, qui mange ces mêmes graines, ou encore, parce que la forêt n'arrive plus à faire face au changement climatique. Dans ces cas là, les plantations sont donc une solution efficace pour pallier au renouvellement de la forêt.



L'ONF des Pays de la Loire
EN QUELQUES CHIFFRES

59% de feuillus



41% de résineux

40 000 hectares gérées par l'ONF

80 personnes travaillant à l'ONF au service de la collectivité

1 Forêt d'Exception

75 km de dunes domaniales

6 instances de dialogue :

Bercé, Perseigne, Le Gâvre, Longeville, etc.

4 applications smartphone

pour découvrir la forêt autrement

2 sentiers accessibles à tous

(forêts domaniales de Bercé et Pays de Monts)



400 km

DE SENTIERS
PÉDESTRES



350 km

DE PISTES
CYCLABLES



190 km

DE PISTES
CAVALIÈRES

En Pays de la Loire, entre 2018 et 2019, l'ONF a planté près de 187 000 plants dans les forêts domaniales de la région. En 2020, le prévisionnel est de 80 000 plants. Ces données ne comptabilisent pas les plantations par ensemencement (de graines) qui représentent plusieurs centaines de kilogrammes.

DEMAIN PREND RACINE AUJOURD'HUI !

Ces plantations requièrent un véritable savoir-faire de la part des forestiers.

Avant toute chose, il faut sélectionner les essences qui correspondent au sol et au climat dans lequel on veut planter.

Vient ensuite le travail de la terre :

préparer les lignes de plantation, « décompacter » le sol, le retourner, pour que les racines des futurs plants puissent pousser plus facilement. Les forestiers enlèvent aussi, à l'aide d'un râteau scarificateur, les fougères, graminées et les ronces pour limiter la concurrence végétale et donner aux jeunes arbres les meilleures chances de reprise. Une fois ces actions effectuées, les forestiers peuvent (enfin) procéder à la plantation. Ils vérifient la qualité et la santé des plants, issus pour la plupart des pépinières ONF où ils ont été élevés dans les meilleures conditions. Ils recourent ensuite les racines et les mettent en terre.



A ce moment de la plantation, les tiges sont hautes de quelques dizaines de centimètres seulement et doivent être protégées si la pression du gibier est trop importante. En effet, cerfs et chevreuils aiment s'en nourrir. L'ONF installe ainsi, parfois, des grillages autour des jeunes plants pour les aider à grandir en toute quiétude... Suite à ces opérations, les arbres en devenir seront observés, surveillés par les forestiers pour s'assurer du succès de la plantation. Durant plusieurs années, les plants devront être dégagés de la concurrence des autres végétaux par des ouvriers forestiers...

COLLABORATIONS TERRITORIALES



Gauche : Mécénat ONF - EDF en forêt de Fontevraud (49) (crédit photo EDF)

Droite : Mécénat 2018 ONF - Lea Nature et Triballat Noyal en forêt domaniale de Bercé (72) (crédit photo ONF)

Certaines actions de plantations donnent lieu à des collaborations territoriales nouvelles, par l'intermédiaire des collectivités et des mécènes souhaitant soutenir le développement durable des forêts françaises. Toutes ces actions s'accompagnent généralement d'une animation avec les scolaires du territoire (ou les salariés de l'entreprise mécène) pour faire découvrir la forêt et planter, aux côtés de l'ONF, la forêt de demain.

VIS MA VIE DE FORESTIER...

VOUS SOUHAITEZ EN **SAVOIR PLUS** ?

Vous êtes journalistes et vous souhaitez suivre une journée de plantation dans les mois qui viennent avec nos équipes afin de réaliser un reportage ? Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec Loïc L'HARIDON pour organiser ensemble un temps de découverte de cette action saisonnière centrale au travail des forestiers de l'ONF.

CONTACT :

Loïc L'HARIDON, Responsable d'Unité de production
ONF Bretagne / Pays de la Loire
loic.l-haridon@onf.fr / **06.18.53.21.29**



Film ONF : A la découverte du cycle d'une forêt gérée !

<https://www.youtube.com/watch?v=UYgi3C498zk>

Demain prend racine
aujourd'hui...
@crédit photo ONF